

Les avantages d'une déchèterie régionale

Le monde des déchets est en profonde mutation. Nous vivons la fin de la période consistant à simplement récolter et éliminer les déchets; aujourd'hui, les déchets sont recyclés, mis en valeur et considérés comme des matières premières secondaires.

La création d'une déchèterie régionale offre de nombreux avantages:

- Accès 6 jours sur 7
- Accueil et traitement par des professionnels
- Augmentation du volume commercialisable des déchets
- Promotion commune en faveur des déchets recyclables
- Partage des coûts d'infrastructure
- Diminution de la charge des communes
- Pas ou peu de kilomètres supplémentaires en couplant avec des achats ou autres déplacements



Comment ça marche ?

Réseau d'Écopoints
Point d'appui
Ecomobile

Déchèterie
régionale

- Une quinzaine de déchets recyclables sont centralisés à la déchèterie régionale.
- Les habitants peuvent continuer à déposer cinq déchets recyclables dans les écopoints communaux (verre, papier, carton, alu, fer-blanc, huiles) localisés généralement sur les centres de ramassage actuels.
- Des points d'appui supplémentaires permettent la récolte de déchets particuliers (plastiques agricoles, déchets de manifestations, stockages intermédiaires, etc.)
- Enfin, un écomobile effectue sur demande des déplacements de ramassage dans des cas particuliers.

Il n'y a pas de changements pour les déchets urbains incinérables récoltés comme jusqu'à présent dans des sacs à ordures taxés ou dans des conteneurs.

Expériences positives

Il existe plus de 100 déchèteries régionales en Suisse. Elles répondent aux attentes de la population.

A Yverdon, un sondage auprès des usagers a donné des résultats spectaculaires. Le taux de satisfaction atteint entre 85 et 100% pour chacun des critères que sont les heures d'ouverture, l'accueil, la sécurité, la propreté, l'organisation et le système du contrôle d'accès.

Les communes qui le souhaitent peuvent conserver un écopoint

Les communes pourront continuer à assurer une collecte de proximité grâce aux écopoints. Ces derniers intégreront les infrastructures existantes et tiendront compte des habitudes des usagers. Les communes abritant un (ou des) écopoint auront les responsabilités suivantes:

- Mettre le terrain à disposition
- Entretien de l'écopoint, y compris la clôture
- Surveiller l'écopoint
- Collecter d'autres déchets si elles le souhaitent

Pour sa part, le SEOD assure les prestations suivantes pour les écopoints communaux:

- Fournit, entretient et vide les bennes
- Organise les transports
- Valorise les 5 matières récoltées dans les écopoints

Actuellement, chaque commune gère individuellement ses déchets valorisables.

Regrouper un maximum de tonnage de déchets au niveau du SEOD permet d'obtenir de meilleures conditions financières de la part des repreneurs et une meilleure qualité des produits.

Un investissement rentable

La gestion des déchets recyclables offre aujourd'hui des perspectives de rendement appréciables.

Mais pour créer de la valeur ajoutée et réaliser des économies d'échelles, la quantité de déchets doit être suffisante.

C'est la raison pour laquelle le SEOD ne se lancera dans les travaux de construction de la déchèterie régionale que si 62% de la population du district est concernée et si la majorité des communes donne son accord.

La déchèterie régionale en chiffres

- Avec un seuil de 62% de la population du district, les prestations de la déchèterie coûteront 27 francs par an et par habitant. Il s'agit d'une économie importante pour la plupart des communes.
- Le crédit d'investissement de la déchèterie atteint 4 millions de francs (HT) intégralement pris en charge par le SEOD.
- Le financement est assuré par voie d'emprunt sous déduction des fonds propres du SEOD et des subventions à recevoir.



**Gérer et valoriser les déchets.
Chaque geste compte !**



La déchèterie régionale sera implantée à Courtételle, à la sortie de l'autoroute et au centre du district.

www.seod.ch

SEOD
Case postale 851
CH-2800 DELÉMONT

Déchèterie régionale La solution pour les déchets valorisables



Un bon exemple: la déchèterie d'Yverdon

La déchèterie régionale propose une formule moderne et professionnelle de prise en charge et de mise en valeur des déchets ; les habitants peuvent déposer leurs déchets à tout moment six jours sur sept.

Le système de déchèterie régionale comprend des écopoints communaux localisés généralement sur les centres de ramassage actuels et permettant de récolter les cinq principaux déchets produits par les ménages.

